



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 013-01

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 21 octobre 2020, le *Règlement numéro 013-01*, intitulé « *Règlement numéro 013-01 amendant le Règlement numéro 013 relatif aux systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences isolées afin de limiter l'installation de tels systèmes aux résidences existantes* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 22 octobre 2020

La greffière,



FLAVIE ROBITAILLE